

Ecole de Musique du Pays de Martel (EMPM)

DOSSIER D'INSCRIPTION

ANNEE 2024-2025

Documents à remettre à un membre du bureau ou au professeur pour l'inscription :

- ✓ la fiche d'inscription dûment complétée et **signée**,
- ✓ le règlement (si paiement échelonné par chèque, remettre **tous les chèques le jour de l'inscription**, en apposant au dos le mois d'encaissement) à l'ordre de EMPM.

Rappel :

- ✓ penser à demander un récépissé de règlement si besoin,
- ✓ les congés sont basés sur le rythme des vacances scolaires de notre académie (Toulouse), par conséquent **pas de cours pendant les vacances scolaires et les jours fériés** (voir calendrier ci-dessous),
- ✓ l'école de Musique est une association, loi 1901, sans but lucratif, administrée par des bénévoles.

Important : une association vit de l'activité et de la participation de ses adhérents. Nous vous souhaitons donc actifs et participatifs.

La date de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire vous sera communiquée ultérieurement, nous comptons sur votre présence.

Notre site internet : <https://ecoles-de-musique-nord-lot-46.jimdosite.com>

Reprise des cours à compter du lundi 09 septembre 2024.

Calendrier scolaire 2024/2025– zone C (sur la base de 35 semaines)

* Vacances de Toussaint du samedi 19 octobre au soir au dimanche 03 novembre 2024

* Vacances de Noël du samedi 21 décembre au soir au dimanche 05 janvier 2025

* Vacances d'hiver du samedi 15 février au soir au dimanche 03 mars 2025

* Vacances de printemps du samedi 12 avril au soir au dimanche 27 Avril 2025

* Ascension du jeudi 29 mai au dimanche 01 juin 2025

Fin des cours le samedi 05 juillet 2025 au soir

Pour nous contacter :

Mail : ecolemusiquemartel@gmail.com

La présidente Valérie Lavergne : 06.17.25.29.13

La secrétaire Françoise Barrès Foucher : 06.88.27.24.33